

COMMUNE DE
BOIS D'ENNEBOURG

ARRETE
D'OPPOSITION A UNE DECLARATION
PREALABLE
AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	référence dossier
Dossier déposé le 13 Février 2023 Avis de dépôt affiché en Mairie le 15 Février 2023	N° DP 076 106 23 B 0003
Par : Monsieur Sylvain CORDIER	
Demeurant à : 25 Impasse des Prairies 76160 BOIS D'ENNEBOURG	
Pour : Installation d'un nouveau portail	
Sur un terrain sis à : 25 Impasse des Prairies Cadastré : C405	

Le Maire,

Vu le Code de l'Urbanisme

Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal du secteur du plateau Martainville approuvé le 12/04/2021,

Vu le règlement y afférent et notamment celui de la zone Ub,

Vu la demande de déclaration préalable susvisée,

Considérant l'article 5.2.3 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal relatif à la desserte par les voies publiques ou privées qui dispose que les accès doivent être traités comme des entrées charretières permettant le stationnement ou le positionnement d'une voiture afin de permettre le stationnement d'un véhicule de passage, sauf incapacité technique justifiée et que le portail doit observer un recul d'au moins 5 mètres,

Considérant que le projet d'installation d'un nouveau portail est implanté à une distance inférieure à 5 mètres de la voie publique,

ARRETE

Article 1 : Il est fait **opposition** à la déclaration préalable.

Fait à BOIS D'ENNEBOURG

Le 08/03/2023

Le Maire, Laurent SOLER



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du code général des collectivités territoriales.

INFORMATIONS - À LIRE ATTENTIVEMENT

Le demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification. A cet effet, il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse. (L'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite)